

Dai Dai Gi ÉGALITÉ

Groupe Thématique Genre et Droits Humains | Système des Nations Unies au Niger



Editorial

Les idées et opinions présentées dans ce magazine sont celles des auteurs, et ne représentent pas nécessairement celles des Nations-Unies.

Contact

Secrétariat GTG/DH
 Clarisse Umubyeyi Ntampaka
 clarisse.ntampaka@undp.org
 Camille Wauters
 camille.wauters@unifem.org

Responsable de Publication

Groupe Thématique Genre et Droits Humains
 sous la présidence du PNUD.

Equipe de Rédaction

Points focaux genre du SNU

Editing et rewriting

Nathalie Joskin

Conception Graphiste

Julie Pudlowski Consulting/ Rita Branco

Imprimeur

Graphique Industrie Niger

Photo Couverture

© UNICEF Niger/ Pirozzi

Un nouveau visage pour le Daï Daï Ci

« L'autonomisation des femmes n'est pas qu'un but en soi, elle est une condition de l'amélioration de la vie de chacun de nous sur la planète, déclarait Ban Ki Moon lors de la Journée Internationale de la Femme en 2007. Nul ne peut contester l'évidence de cette réalité. Et nul ne peut nier les résultats du Sommet Mondial de 2005 où les dirigeants ont réaffirmé que l'égalité des sexes et les droits humains pour tous sont indispensables au progrès du développement, de la paix et de la sécurité. »¹ Le genre et les droits humains sont une priorité pour les Nations Unies. Cette déclaration du Secrétaire Général est là pour nous le rappeler.

Le genre et les droits humains, c'est aussi une priorité pour le gouvernement nigérien : l'objectif stratégique n°4 de la SDRP² vise, en effet, la réduction des inégalités et des vulnérabilités dans la société. La promotion de la Femme et l'égalité de genre connaît donc des avancées. Les signes concrets de ces résultats étant la mise en place des dispositions légales et réglementaires sur les mutilations génitales, sur les quotas dans les instances de décision mais aussi l'adoption de la Politique Nationale Genre.

Le genre et les droits humains sont au cœur des stratégies de l'Organisation des Nations Unies au Niger. La revue Daï Daï Ci est née de l'ambition conjointe des agences des Nations Unies au Niger de créer une plateforme d'échanges sur les expériences et les résultats dans le domaine du genre et des droits humains.

Dans cette édition, vous découvrirez le nouveau visage de Daï Daï Ci. Pourquoi ce nouveau style pour notre magazine ? Pour le rendre plus attractif, plus communicatif et en faire un outil de plaidoyer. Trois fois par an, cette publication nous permettra de partager, avec vous, les avancées dans le domaine de l'égalité de genre et des droits humains.

Le Groupe Thématique Genre et Droits Humains a symboliquement attendu le démarrage de la Campagne Internationale 2009 de lutte contre la violence à l'égard des femmes et l'anniversaire des 30 ans de la CEDEF, pour diffuser ce numéro fraîchement remodelé.

ENGAGEZ-VOUS ! AGISSEZ ! EXIGEZ ! Nous pouvons mettre fin aux violences faites aux femmes. Le slogan de la campagne 2009 sera scandé 16 jours durant. Entre la Journée Internationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre et la Journée Internationale des droits humains, le 10 décembre. De la violence faite aux femmes au respect des droits de l'Homme, les agences des Nations Unies établissent le lien.



Khardiata Lo N'diaye, Coordinateur Résident, Coordinateur Humanitaire, Système des Nations Unies au Niger

Vous pourrez découvrir dans ce numéro les initiatives phares réalisées au Niger avec l'appui du SNU dans ces domaines. La santé maternelle et de l'enfant, la sécurité alimentaire et l'agriculture, le partenariat et le réseautage sont d'autres thèmes abordés sous l'angle de travail du Groupe Thématique Genre et Droits Humains.

Partenaires nationaux, internationaux, acteurs dans le secteur du genre et des droits humains au Niger, n'hésitez pas à partager, avec nous, vos expériences. Nous vous invitons à contacter l'équipe du magazine pour nous faire part de vos initiatives.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous dans notre prochain numéro !

Khardiata Lo N'diaye, Coordinateur Résident, Représentant Résident du PNUD, Coordinateur Humanitaire, Système des Nations Unies au Niger.

¹ Ban Ki Moon, Secrétaire Général de l'ONU, 8 mars 2007 ; SG/SM/10901 OBV/607 ; FEM/1616
² Stratégie de Développement Accélééré et de Réduction de la Pauvreté

Dai Dai Ci ÉGALITÉ

Sommaire

03 Editorial

Par Khardiata Lo N'diaye,
Coordinateur Résident du
SNU au Niger.

05 Bilan 2002-2009

La présidence de
l'UNFPA, par Yacine Diallo,
Représentant UNFPA au
Niger.

06 Interview

Nadine Gbossa : Changement
de présidence pour le Groupe
Thématique sur le Genre et
les Droits Humains.

07 Plaidoyer

La planification familiale :
l'enjeu de l'espacement des
naissances, par Dr Balkissa
Adarno et Dr Gilles Landrison,
OMS.

08 Temoignages

La coopération Sud-Sud :
une solution pour la santé
maternelle et la réalisation des
OMD, par Timothée Tabapssi
et Clarisse Ntampaka, PNUD.

10 Autonomisation

L'autonomisation des femmes
pour un développement
économique et social, par
Moussa Djaoudi, FAO.

Le double impact des
banques céréalières :
l'autonomisation des femmes
et la sécurité alimentaire, par
Lawan Tahirou, PAM.

12 Reportage

Promouvoir les femmes
pour améliorer la santé des
enfants, par Joelle Onimus-
Pfortner, UNICEF.

**14 Portrait**

Quelles perspectives
pour UNIFEM, par Camille
Wauters, UNIFEM.

15 Réseautage

Le réseautage comme
stratégie pour lutter contre
les violences faites aux
femmes et aux enfants, par
Charlotte Nielsen et Issa
Sadou, UNFPA.

16 Zoom

Les clubs d'écoute pour
renforcer le leadership.
Un partenariat concluant,
par Farmo Ibrahim et Ali
Abdoulaye, ONG Vie Kande
Ni Bayra.

18 Droits humains

La promotion des droits
humains.

2002-2009**La Présidence de l'UNFPA**

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a assuré la présidence du Groupe Thématique Genre (GTG), élargi cette année aux Droits Humains (GTG/DH). Tour d'horizon des résultats atteints et des activités menées durant ce premier mandat, de 2002 à 2009.

En 1997, Koffi Annan enclenche la Réforme du Système des Nations Unies (SNU). Objectifs : harmoniser et simplifier l'action du SNU. Les groupes thématiques sont l'un des mécanismes prévus par la réforme. Le Groupe Thématique Genre au Niger voit le jour en 2002, sous la présidence de l'UNFPA. Il est élargi à la thématique des droits humains en 2009.

Après sept années de présidence, avec l'appui des membres du GTG/DH, l'UNFPA dresse un bilan positif et

constructif. En termes de genre, droits humains, égalité et équité, le groupe visait trois objectifs généraux : la prise en compte de ces dimensions dans les politiques, stratégies et programmes, leur promotion et la circulation de l'information.

Le travail d'équipe du GTG/DH a permis une meilleure coordination des activités, notamment avec les partenaires gouvernementaux. Les membres du GTG/DH ont ainsi assuré une visibilité commune au SNU et un discours



Yacine Diallo, représentant de UNFPA au Niger

uniforme dans les domaines du genre et droits humains. L'encadré ci-dessous passe en revue nos principaux résultats. L'ensemble de ces actions sont le fruit d'une approche collaborative avec le gouvernement nigérien et son Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (MPF/PE). Concertation et appui technique ont été nos modus operandi.

Yacine Diallo, Représentant Résident de l'UNFPA, Niger

7 ANS DE PRESIDENCE**Appui technique à la politique nationale**

Au niveau gouvernemental, la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2012 est reconnue à l'unanimité comme un document tenant largement compte des questions de genre. En 2007, le GTG a appuyé son élaboration.

Depuis 2008, la majorité des partenaires et intervenants se réfèrent et utilisent la Politique Nationale de Genre (PNG), élaborée au Ministère de la Promotion de la Femme avec l'appui du GTG/DH.

Actions intégrées des acteurs nationaux, bilatéraux et multilatéraux Un « Programme conjoint genre » a vu le jour en 2006. Il rassemble les agences du SNU, le gouvernement du Niger et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux. Il est l'aboutissement d'une mise en commun des plans d'activités de toutes les agences. Des complémentarités et des synergies ont ainsi pu être dégagées.

Les rencontres périodiques sur ce Programme conjoint ont amené le MPF/PE à créer un Cadre de Concertation entre le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Un Cadre de Dépenses à Moyens Termes est en cours d'élaboration. Ces rencontres facilitent le contact et la coordination des questions de genre entre ces partenaires.

Au sein du SNU, le GTG/DH a travaillé sur la prise en compte du genre dans le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) et dans le Programme conjoint Maradi.

Campagne, plaidoyer et visibilité

Divers événements ont été initiés, pour sensibiliser la population nigérienne mais aussi le personnel du SNU. Entre la Journée Nationale de la Femme et la Journée Internationale des Droits humains, 16 jours d'activisme sont désormais menés, contre la violence basée sur le genre. Diverses activités permettent la médiatisation de cette question. En 2004, 2005, 2006 et 2009, à l'occasion de la Journée Nationale de la Femme Nigérienne, le 12 mai, des concours et des rencontres ont été organisés pour sensibiliser le personnel du SNU aux questions de genre.

Depuis 2002, des actions de plaidoyer sont menées auprès du gouvernement et avec la société civile. La levée des réserves faites sur la Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF) est un exemple de résultat recherché. Des études ont été réalisées ainsi que des argumentaires pour démontrer que les réserves émises par le gouvernement en 1999 ne correspondent pas à la pratique quotidienne des Nigériens et Nigériennes et ne sont plus en phase avec les lois et règlements qui ont évolué depuis lors. Le gouvernement du Niger a également reçu un appui pour la rédaction et la présentation des rapports sur la CEDEF.

Cette revue, enfin, est le seizième numéro d'une série débutée le 8 mars 2003, à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme. Initiée par la présidence de l'UNFPA, Dai Dai Ci rassemble des articles issus des diverses agences du SNU. Elle assure une meilleure visibilité au GTG/DH.



Changement de Présidence pour le groupe thématique sur le Genre et les Droits Humains

Nadine Gbossa, Présidente du Groupe Thématique Genre et Droits Humains.

En juillet dernier, le PNUD a repris, pour les deux prochaines années, le flambeau de la présidence du Groupe Thématique Genre (GTG) du Système des Nations Unies (SNU) au Niger. L'Unicef assure la vice-présidence. La thématique des droits humains est désormais prise en charge par le GTG, rebaptisé Groupe Thématique Genre et Droits Humains (GTG/DH). Rencontre avec Nadine Gbossa, Représentante Résidente Adjointe au Programme pour le PNUD et Présidente du Groupe GTG/DH.

Daï Daï Ci : Le Groupe Thématique Genre des Nations Unies au Niger existe depuis 2002. Quel est son objectif ?

Nadine Gbossa : Ce Groupe Thématique a pour objectif principal de promouvoir la synergie des interventions des agences des Nations Unies dans le domaine de la promotion du genre avec pour principes directeurs : le leadership national, le renforcement de l'efficacité et l'impact. Depuis sa mise en place en 2002, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) au Niger en a assumé la présidence. Durant cette période, le processus de promotion de la femme et de l'égalité de genre a connu des avancées institutionnelles au Niger. L'adoption de la Politique Nationale Genre (PNG) en juillet 2008, qui vise la promotion équitable de la situation et de la position sociale de la femme et de l'homme au Niger, en est une étape significative.

Daï Daï Ci : Le Niger rejoint donc les Objectifs du Millénaire de Développement (OMD) ...

Nadine Gbossa : Les OMD reconnaissent l'autonomisation des femmes comme un facteur essentiel d'éradication de la pauvreté. Elle leur permet, en effet, d'améliorer leur niveau d'instruction et leur situation économique ainsi que de réduire leur vulnérabilité face à la maladie, à la famine et aux catastrophes. C'est dire que les actions visant à réduire la pauvreté doivent prendre en compte les relations de genre.

Daï Daï Ci : Le genre est pris en compte dans les textes du Niger et dans ceux des Nations Unies. Quels sont, dès lors, vos défis aujourd'hui ?

Nadine Gbossa : Aujourd'hui, notre défi commun est de traduire ces avancées institutionnelles en un quotidien d'équité et d'égalité pour l'ensemble de la communauté citoyenne. Les femmes demeurent sous représentées dans la gestion des affaires publiques et l'accès aux opportunités économiques. Les disparités d'accès aux services publics témoignent des écarts importants qui existent entre hommes et femmes, notamment dans les domaines de la santé, l'éducation et de l'accès au capital. C'est dans ce contexte que s'est inscrit le changement de la présidence du GTG des Nations Unies, marquée par l'élargissement aux Droits Humains des thématiques prises en charge par le groupe.

Daï Daï Ci : Au rang de vos priorités, on compte la circulation de l'information. Qu'entendez-vous par là ?

Nadine Gbossa : Au cours des prochains mois, le Groupe Thématique Genre/Droits Humains du SNU au Niger s'investira dans le renforcement de la communication avec les partenaires nationaux et internationaux. Il formulera aussi un programme conjoint du SNU qui visera la prise en compte du genre et des droits humains dans les politiques, stratégies et programmes de développement au Niger. Un des axes de ce programme sera la sensibilisation et l'information et l'appui à des initiatives innovantes qui valorisent la contribution des femmes.

Daï Daï Ci : Ce magazine est l'un des outils destinés à faire circuler l'information...

Nadine Gbossa : A travers le magazine Daï Daï Ci, périodique du GTG/DH, le Système des Nations Unies au Niger partagera avec ses lecteurs, régulièrement, ses avancées en appui au Niger dans les domaines de l'égalité de genre et des droits humains. Nous ambitionnons également d'en faire une plateforme d'échanges d'expériences et des résultats avec les partenaires nationaux et internationaux intervenant au Niger.

Daï Daï Ci : Quel message tenez-vous particulièrement à faire passer à vos lecteurs ?

Nadine Gbossa : Je ne saurais conclure sans vous reconfrimer le plein engagement du PNUD à animer, à travers ce mandat, les concertations entre les agences du SNU pour la prise en compte continue du genre et des droits humains dans les programmes de développement du Niger et pour la réalisation des OMD.

La planification familiale: l'enjeu de l'espacement des naissances

Espacer les naissances, c'est espacer les grossesses, pour permettre à la femme de reposer son organisme entre la naissance d'un enfant et la conception du suivant. Le nouveau né peut ainsi débuter sa vie dans les meilleures conditions de soin et d'attention de la part de sa mère. La planification familiale est un enjeu primordial pour la femme, le couple et la famille. Différentes méthodes contraceptives adaptées à chaque demande existent.

Sauver des vies d'enfants et de mères. Protéger leur santé. Assurer un déroulement optimal des grossesses sur les plans physique et psychologique. Permettre à l'enfant de débuter les premières années décisives de sa vie avec suffisamment d'attention. Ce sont autant de résultats d'une planification familiale adaptée.

L'arrivée d'un enfant. Une décision de couple.

La planification familiale, c'est programmer l'espacement des naissances. La planification familiale c'est l'ensemble des mesures que le couple prend pour avoir le nombre d'enfants voulus, au moment désiré. Le nombre d'enfants et l'espacement des naissances seront déterminés par un choix et non plus par le hasard. C'est une affaire de couple, et les décisions sont prises par l'homme et

la femme. La planification familiale assure également de vivre une sexualité sans angoisse et à tout moment de la vie.

Sept méthodes de contraceptions pour choisir la période de la grossesse.

La planification familiale a recours à la contraception. Un contraceptif est un médicament ou un dispositif utilisé pour prévenir la grossesse. Toutes les méthodes contraceptives, hormis la chirurgie, sont réversibles, ce qui signifie qu'une femme peut à nouveau être enceinte quand elle cesse d'utiliser la méthode et si elle désire un autre enfant.

Les méthodes de contraception sont variées. Choisir un contraceptif adapté se discute avec le médecin ou la sage femme. Plusieurs facteurs sont pris en



L'espacement des naissances permet d'allaiter aussi longtemps que l'on veut.

compte : l'âge du couple, l'allaitement, le désir d'avoir d'autres enfants ou de ne plus en avoir et les effets secondaires des méthodes. On peut diviser ces méthodes en plusieurs catégories (voir encadré).

La santé de la reproduction et la sexualité sont déterminées par le niveau social, le style de vie, la place de la femme dans la société ainsi que la disponibilité et la qualité des soins. Mais cela dépend également du pouvoir des femmes de faire des choix. Ces choix ne sont possibles que si les femmes sont correctement informées et qu'elles ont suffisamment d'autonomie et de possibilités de dialogue, avec les travailleurs sociaux, la communauté, la famille ou les conjoints.

Dr Balkissa Adamo et Dr Gilles Landrion, OMS
landriong@ne.afro.who.int

Méthodes de barrière. Empêchent le spermatozoïde de rencontrer l'ovule et de le féconder. Ce sont les préservatifs masculins et féminins. L'efficacité de ces méthodes n'est pas optimale.

Méthodes chimiques. Substances spermicides, que l'on doit associer à d'autres méthodes de barrière.

Méthodes hormonales. Efficacité très bonne. Il existe trois types de contraceptifs hormonaux. La pilule est une contraception orale qui consiste en la prise quotidienne de comprimés contenant des hormones, de l'œstrogène et de la progestérone, en proportion et doses variables suivant les indications. L'injection, tous les deux à trois mois. Les implants sont des capsules fines contenant les hormones qui empêchent l'ovulation. Elles sont injectées sous la peau dans l'avant-bras de la femme et sont efficaces pour 5 ans.

Dispositifs intra-utérins. Ce sont les stérilets. Ils sont insérés dans l'utérus par un agent sanitaire formé et sont efficaces entre 5 et 10 ans.

Méthodes chirurgicales. Stérilisations permanentes et définitives. Cela doit être pratiqué par une équipe bien formée. Il s'agit de la ligature des canaux déférents chez l'homme et de la ligature des trompes chez la femme.

Méthodes naturelles. Reposent sur l'observation de différents symptômes visant à déterminer la période de fécondité dans le mois afin d'éviter les rapports sexuels pendant cette période. L'efficacité n'est pas optimale.

Contraception post-coïtale. Contraception d'urgence, utilisée après le rapport sexuel, la plus connue est la pilule du lendemain.

Témoignages

La Coopération Sud-Sud : Une solution pour la santé maternelle et la réalisation des OMD

La Coopération Sud-Sud appuie le Niger dans son Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR). Le PNUD, en concertation avec l'UNFPA, a mobilisé des chirurgiens de la Sous-région et des sages-femmes du Niger. Un succès. Les bénéficiaires témoignent.

A Gouré, sortir 35.000 FCFA de son portefeuille pour payer l'ambulance, c'est bien souvent impossible pour les femmes dont l'accouchement s'annonce dangereux. « Outre le prix de l'évacuation, il y a l'état désastreux de la route. Beaucoup de femmes mourraient même avant d'arriver à Zinder, situé à 160 km de Gouré », explique Madame Issa, fille de salle à la maternité de l'hôpital de Gouré.

Pour faire face aux défis de la santé maternelle, le Niger s'est doté, en 2004, d'un Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR). Les indicateurs de mortalité infantile avaient, en effet, alerté le gouvernement : 648 décès pour 100.000 naissances ; la moyenne internationale étant de 175 décès pour 100.000 naissances.

La stratégie du Niger a rencontré la volonté du PNUD. Le Programme des Nations-Unies pour le Développement vise, en effet, à renforcer les pays dans leur capacité au niveau local et national. Pour atteindre les Objectifs du Millénaire (OMD) en termes de santé maternelle et d'égalité des sexes, le Niger a donc fait appel au PNUD (Voir encadrés). Travaillant de concert avec les autres agences des Nations-Unies, les interventions du PNUD s'articulent autour de trois axes :

- Le soutien des initiatives avec potentiel d'impact immédiat sur la réalisation des OMD
- Le renforcement des capacités des institutions à assurer la disponibilité et l'accessibilité de services publics de qualité
- La mobilisation des Volontaires des Nations-Unies en soutien à la réalisation des OMD

Coopération Sud-Sud pour améliorer la santé maternelle

Le constat du Niger et du PNUD était le suivant : l'insuffisance qualitative et quantitative du personnel médical au niveau local est l'un des défis majeurs pour la mise en œuvre du PNSR. En concertation avec l'UNFPA et en tant qu'administrateur du Programme des Volontaires des Nations Unies, le PNUD a mobilisé huit chirurgiens de la Sous-région et des sages-femmes nigériennes. Objectifs : combler immédiatement le déficit en personnel et améliorer l'offre des services obstétricaux.

Des volontaires issus de l'Afrique de l'ouest : l'approche est novatrice, c'est de la coopération Sud-Sud. Le partage d'expériences et le transfert de compétences permettent de relever les défis de la santé maternelle. L'initiative cible une population de 3.717.172 habitants, répartis sur 10 districts sanitaires.

Les femmes témoignent

Zara a 19 ans quand elle accouche d'un enfant mort né, par césarienne. « On m'avait dit de faire des pansements et de repasser à l'hôpital au bout de 7 mois. Je n'ai pas respecté ce rendez-vous parce que je souffrais trop. La plaie ne se cicatrisait pas. Je perdais mes selles par le ventre. J'étais honteuse et malheureuse. » Zara souffre alors d'une fistule obstétricale. Elle garde son secret pendant 29 ans. Seul son mari est au courant. Elle se parfume à l'excès pour camoufler les odeurs. « Il a fallu que ma nièce sage-femme découvre ce que je cachais. Elle m'a emmené voir le Dr Germain. Il m'a opérée il y a 11 mois. Depuis lors, je suis guérie et ne sens plus mauvais.



Une césarienne à l'hôpital de Gouré entreprise par le VNU International Dr Ouédraogo.



Zinéidine Zidane, ambassadeur itinérant du PNUD en visite à la maternité de Maina.

C'est comme si le Dr Germain m'avait rendu une nouvelle vie. » Le Dr Germain Guelina est l'un de ces Volontaires des Nations Unies mobilisés. Il travaille avec une VNU sage femme à l'hôpital de Mainé. Depuis 2006 et jusqu'à ce jour, ils ont procédé à 372 interventions chirurgicales dont 105 césariennes. Le taux de mortalité à l'hôpital est passé de 15 % en 2006 à 4,02 % à la fin du premier semestre 2008. Au cours de la même période, le taux de mortalité infantile-juvénile est passé de 36 % à 2,68 %. A Gouré, le Dr Itengré Ouédraogo, VNU, a effectué 667 interventions chirurgicales dont 270 en gynéco-obstétrique. A Dogondoutchi, le nombre atteint est de 852 interventions dont 153 césariennes.

Le témoignage de Madame Fadji Ousmane appuie ces chiffres. « De l'hôpital de Kazoé, j'ai été envoyée à Gouré parce que l'accouchement était difficile. Le Docteur m'a dit que je devais être opérée pour que l'enfant sorte bien. J'ai accepté et maintenant, j'ai mon enfant. Si je devais continuer à Zinder, je ne sais pas si j'allais pouvoir ou si l'enfant allait vivre encore. Je suis contente. Je vous remercie. Que Dieu vous garde. »



Convaincues, les autorités nigériennes demandent la prolongation du programme

« Nous avons remis un témoignage officiel de satisfaction au Dr Itengré Ouédraogo », explique le préfet de Gouré, El Hadj Noma Ahmed. « Il a abattu un travail formidable. La population et nous, les autorités, nous sommes vraiment satisfaits de lui. C'est pourquoi nous avons fait la demande pour qu'il reste encore. » Face aux résultats probants de cette expérience pilote, le Niger a donc sollicité le maintien et l'extension de ce programme. Une évaluation participative pour répondre à cette demande est prévue. Pour assurer la pérennisation de l'action des VNU, le programme de pays 2009-2013 met un accent particulier sur le transfert de compétences. Déjà pris en compte précédemment, le renforcement des capacités locales sera encore consolidé.

Timothee Tabapssi et Clarisse Umubyeyi Ntampaka
Contact : timothee.tabapssi@undp.org

LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE

Les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été adoptés lors du Sommet du Millénaire, en septembre 2000, au siège des Nations-Unies. Les OMD proposent de travailler de manière cohérente vers un but commun : éliminer l'extrême pauvreté de la planète d'ici 2015.

- Objectif 1  Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- Objectif 2  Assurer l'éducation pour tous
- Objectif 3  Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Objectif 4  Réduire la mortalité infantile
- Objectif 5  Améliorer la santé maternelle
- Objectif 6  Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies
- Objectif 7  Préserver l'environnement
- Objectif 8  Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Le mandat du PNUD

Le PNUD a pour mandat de coordonner les efforts mondiaux et locaux déployés pour la réalisation des OMD. Avec ses partenaires, le PNUD vise à créer des coalitions qui permettront d'atteindre ces OMD.

LA SANTÉ MATERNELLE: UN DROIT FONDAMENTAL

La santé est un droit fondamental¹. L'égalité d'accès aux soins de santé en découle. Mais pas d'égalité sans la prise en compte des besoins différenciés de la femme. Grossesse, accouchement, allaitement : dans la reproduction de l'espèce humaine, la femme joue, en effet, un rôle crucial et différent de l'homme. Ces différences induisent des besoins spécifiques. Les volontaires des Nations-Unies de la Sous-région au Niger visent donc la promotion des droits humains et l'atteinte des objectifs 3 et 5 des OMD: la promotion de l'égalité des sexes et l'amélioration de la santé maternelle.

¹ art.25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

L'autonomisation des femmes pour un développement économique et social durable



Bénéficiaires sur le site maraîcher de Tessa – Dosso

Dans de nombreux pays, les femmes sont les principales productrices de produits alimentaires. Elles jouent aussi un rôle capital pour la collecte du bois et de l'eau. Elles ont un rôle crucial dans le bien-être des populations rurales. Leur confinement aux tâches ménagères les empêche souvent de s'engager dans des emplois rémunérés. Ainsi, en dépit du rôle considérable qu'elles jouent dans la

production alimentaire, les femmes rurales nigériennes ne sont pas plus privilégiées que leurs sœurs des autres pays africains en matière d'accès à la terre et autres facteurs de production. Leurs droits et leur accès au foncier restent limités.

La FAO œuvre pour la promotion de l'autonomisation des femmes, particulièrement en milieu rural. Les

domaines d'intervention de la FAO sont divers : l'alphabétisation, l'appui à la transformation/commercialisation des produits agricoles, l'accès au crédit, au foncier et autres facteurs de production. (voir encadré)

Moussa DJAGOUDI
FAO Niger
moussa.djagoudi@fao.org

Alphabétiser pour un accès à la gestion, l'autonomisation et la décision

En 2009, dans le cadre du « Projet de petite hydraulique pour la sécurité alimentaire dans les régions de Zinder et Tahoua », plus de 350 femmes ont bénéficié dans ces régions d'une alphabétisation fonctionnelle. Ce renforcement de capacités vise à leur permettre l'amélioration de la gestion de leurs activités, leur autonomisation et leur participation dans les instances de prises de décision. Ce projet appuie également les femmes et les jeunes de ces localités de manière à améliorer leur accès au foncier, aux ouvrages hydro-agricoles (puits, forages) et aux facteurs de production.

Améliorer l'accès à la terre pour renforcer le pouvoir économique

Avec les partenaires de la FAO, le « Programme d'urgence et de réhabilitation agricole (ECU/FAO) », vise à améliorer l'accès des femmes rurales aux terres irrigables et à renforcer leurs capacités de production maraîchère. L'approche utilisée est basée sur la prise en compte des réalités socioculturelles du terroir : d'abord élucider le statut foncier des sites identifiés, ensuite réaliser les aménagements prévus et enfin, permettre l'exploitation par les ménages vulnérables.

En plus de la diversification alimentaire et de l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations, ce programme a également contribué à

procurer des revenus substantiels aux bénéficiaires, en particulier aux femmes. Leur pouvoir économique a été renforcé, ce qui leur a permis de contribuer pleinement à la gestion du foyer, au grand bonheur de leurs époux.

Faire circuler l'information utile

Le projet « Capitalisation des bonnes pratiques en appui à la production agricole et à la sécurité alimentaire » a pour objectif de documenter, de favoriser l'échange et l'appropriation d'expériences dans la gestion des intrants agricoles (financement, distribution, utilisation, concertation, réglementation). Une collaboration étroite existe avec le projet « d'Intensification de l'Agriculture par le Renforcement des Boutiques d'Intrants Coopératives au Niger (IARBIC) ». Ces deux projets ont comme objectif commun d'accroître de façon égale les possibilités des producteurs et des productrices d'accéder aux intrants agricoles en qualité, en quantité, en lieu et en temps voulus.

Le projet Capitalisation va aussi inscrire ses activités dans le programme régional « Gestion des connaissances et Genre » qui vise à capitaliser et diffuser les savoirs validés en matière de sécurité alimentaire et d'autonomisation des femmes rurales. Dans sa phase de démarrage le projet Capitalisation élabore un programme d'initiatives de réduction des écarts de genre au Niger avec l'appui du réseau Dimitra (Genre, femmes rurales et développement). Des partenariats se construisent, avec des organisations paysannes de femmes, pour renforcer leurs accès à l'information et leurs capacités de réflexion et de communication sur les bonnes pratiques de gestion des intrants.

Le double impact des banques céréalières : l'autonomisation des femmes et la sécurité alimentaire

Le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) apporte une assistance en vivres chaque année à plusieurs banques céréalières au Niger. Au niveau des comités de gestion de ces banques, les femmes jouent un rôle de leader. Elles bénéficient de multiples formations, subventionnées par le PAM, pour la promotion des droits humains et l'entrepreneuriat.

« Que le bonheur descende dans la caisse », traduction littérale de « Soudji Amazoumbou », c'est le nom du groupement de Madame Ramatou Djibo. Agée de 50 ans, Ramatou est aussi la gérante de la banque céréalière de son village. Avec l'argent que lui rapportent ses activités au sein du groupement et grâce à l'impact de la banque céréalière, Ramatou a acquis une certaine indépendance financière. Quand son mari n'est pas en mesure d'acheter un sac de riz, elle procède elle-même à la dépense. Elle participe aussi au financement du reste de la nourriture, des cérémonies et de l'habillement. En mesure d'assumer ces frais et ces responsabilités, l'implication de Ramatou, dans la prise de décision de son ménage, a augmenté.

Traditionnellement, les rôles des époux sont clairement définis dans le ménage. C'est, par exemple, à l'homme de fournir les sacs de céréales et les condiments. La femme, elle, assume les tâches domestiques non marchandes : l'hygiène, le reste de l'alimentation et l'éducation des enfants. En général, elle ne dispose pas de terre mais utilise provisoirement une parcelle de son mari, pour des cultures de rentes. Avec l'argent gagné, elle finance ses propres dépenses et activités relatives au capital social de sécurité.

Les crises/chocs isolent les femmes dans le ménage

Ramatou habite Lawaye, un village situé à 50 km au nord-est de Niamey, dans la Région de Tillabéry au Niger. De manière récurrente, cette zone est soumise à des chocs et des crises dont l'amplitude varie d'une année à l'autre. En 2004, la sécheresse et une invasion de criquets pèlerins engendrent de mauvaises récoltes. D'un point de vue alimentaire et nutritionnel, l'année 2005 est donc particulièrement difficile : les ménages se sont endettés et sont nombreux à fréquenter les centres de récupération nutritionnelle. Difficile, pour les hommes, d'assurer la fourniture en céréales à leur famille. Beaucoup de chefs de ménage migrent donc vers la capitale ou à l'étranger, à la recherche d'une nouvelle source de revenus. En attendant le retour de leurs maris, les femmes doivent donc assurer, en plus de leurs tâches domestiques, l'entièreté des dépenses ménagères. Dans ce contexte, la sécurité alimentaire du ménage est dangereusement fragilisée.

En 2006, Lawaye est classé parmi les zones vulnérables, par le système gouvernemental d'alerte précoce. Avec l'appui de l'ONG Care International, des groupements féminins se fédèrent en réseau et certains créent des banques céréalières. Ramatou est aujourd'hui la gérante d'une banque de 86 femmes membres. Ensemble, elles ont mobilisé trois sacs de mil et quatre d'arachides. Le PAM, sollicité par l'ONG Care International, a apporté sa contribution avec 10 tonnes de riz. Chaque année, le PAM apporte une assistance en vivres à plusieurs banques céréalières au Niger.



Banque céréalière à Nguigmi

La banque fait évoluer l'image des femmes

L'impact de cette banque céréalière est double. Il s'agit d'une réponse efficace aux problèmes de sécurité alimentaire. Après les récoltes, la banque achète à crédit ou sur fonds propres, des stocks de céréales, quand les prix sont au plus bas. Elles sont appuyées par des organismes tels que le PAM. Tant que les ménages disposent de leurs propres céréales, la banque conserve ce qu'elle a acquis. En période de soudure, quand les réserves des ménages sont épuisées et que les prix des céréales sont au plus haut sur les marchés, la banque revend ses stocks à des prix non spéculatifs ou octroie des crédits. La banque permet donc un approvisionnement beaucoup plus aisé que sur les marchés, particulièrement pour les ménages plus vulnérables.

Le PAM subventionne les formations des femmes, pour la promotion des droits humains et l'entrepreneuriat. Octroyer la gestion de la banque aux femmes leur permet de participer de façon significative à la résolution de problèmes d'intérêt communautaire et communal. C'est le deuxième impact positif de la banque céréalière : l'autopromotion et la prise en compte des intérêts stratégiques des femmes. La banque améliore leur image et promeut leur dynamisme. La perception des hommes à leur égard évolue : ils envisagent désormais que certaines d'entre elles se présentent aux élections.

Lawan Tahirou
Lawan.tahirou@wfp.org

Promouvoir les femmes pour améliorer la santé des enfants

Malgré les progrès remarquables en termes de mortalité infantile au Niger, un enfant sur cinq meurt avant l'âge de cinq ans. L'Unicef et ses partenaires agissent sur les causes profondes avec un programme qui promeut sept pratiques familiales essentielles. En le conjuguant au microcrédit et à la communication interpersonnelle, l'Unicef vise le renforcement des femmes. Objectif : réduire la mortalité infantile de 30% en trois ans.

A Guidan Cherifi, un petit village situé dans la région de Maradi, dans le sud-ouest du Niger, la récolte touche à sa fin. Les bottes de mil sont alignées à l'entrée du village. Pourtant, il n'y a aucune femme aux champs, et l'on n'entend pas les rumeurs du mil pilé pour le repas du soir. Aujourd'hui, les femmes se sont réunies sur la place du village. Les hommes sont assis autour d'elles, intéressés eux-aussi par ce qui s'y passe.

Épargner pour mener ses activités génératrices de revenus

Les femmes sont venues écouter Madame Biba Abbas. Cette femme d'âge mûr travaille pour une institution de micro-finance : « Il y a six mois, quand elles ont entendu que des femmes dans les villages alentours avaient amélioré leurs conditions de vie à travers des activités génératrices de revenus, les femmes de Guidan Cherifi ont spontanément créé un groupement féminin », explique-t-elle. Elles ont épargné et ont pu ainsi obtenir un microcrédit. Avec cet argent, et après une courte formation sur la gestion d'une petite entreprise, elles ont lancé leur propre activité génératrice de revenus. Cette activité leur permet de gagner jusqu'à 5.000 FCFA/semaine, un complément fort apprécié dans ce pays, où 62% de la population vit avec moins d'un dollar par jour.

Madame Biba vient toutes les deux semaines pour récolter l'épargne des femmes. Cet argent sert à rembourser les crédits, mais aussi à financer d'autres projets. Mais le microcrédit n'est qu'une facette du travail de Madame Biba, qui profite du fait que la communauté féminine soit réunie. Elle fait aussi la promotion des pratiques familiales essentielles telles que l'utilisation de moustiquaires imprégnées, le lavage des mains avec du savon et l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois de la vie d'un enfant. Ces simples gestes ont un fort impact sur la

survie des enfants et leur situation nutritionnelle, tout en étant à coût modéré. Aujourd'hui, à l'ombre des manguiers, Madame Biba dispense son message sur les sels de réhydratation, à utiliser en cas de diarrhée : "Il est important d'utiliser de l'eau propre, de l'eau qui a été bouillie, pour diluer le sachet. On peut aussi utiliser un mélange de sucre et d'eau si les sachets de sels de réhydratation orale ne sont pas disponibles. Cela évitera la déshydratation de l'enfant atteint de diarrhée".

Un enfant sur cinq meurt avant son cinquième anniversaire

Malgré les progrès remarquables atteints en termes de réduction de la mortalité infantile au Niger, un enfant sur cinq meurt avant d'atteindre l'âge de cinq ans. Le paludisme, les infections respiratoires aiguës (IRA) et la diarrhée, souvent aggravés par la malnutrition, sont les causes principales de cette mortalité. La malnutrition, une hygiène pauvre et un accès limité à une eau propre sont des facteurs sous-jacents importants à cette situation. Ces maladies pourraient toutefois être facilement évitées ou identifiées et traitées au niveau familial.

C'est la raison pour laquelle l'Unicef Niger a développé un programme de communication qui promeut l'adoption de sept pratiques familiales essentielles (PFE), aussi bien au niveau des foyers que des communautés. (Voir encadré)

Le projet est prévu pour une durée de trois ans, et vise une population de 74 000 personnes dans 51 localités de la région de Maradi. L'objectif est que d'ici la fin du projet, 50% des familles visées aient adopté ces sept pratiques familiales essentielles. Cela devrait contribuer à réduire la mortalité infantile de 30% parmi les enfants âgés de moins de cinq ans.



Un partenariat a été établi avec des ONG ayant une large représentation au niveau local. Ces organismes pratiquent la communication interpersonnelle à travers des animateurs communautaires tels que Madame Biba. Les animateurs interagissent avec la communauté et favorisent une prise de conscience du caractère essentiel de ces pratiques auprès des groupements féminins. Chaque animateur est responsable d'un groupe de familles auquel il rend visite régulièrement pour discuter des PFE. Chaque animateur organise aussi des discussions de groupes.

Renforcer le pouvoir de décision des femmes

Les sessions de communication interpersonnelle donnent également l'occasion aux femmes rurales nigériennes de s'exprimer sur leurs problèmes et contraintes. Elles obtiennent, en outre, des réponses à certaines questions qu'elles se posent. Ceci est une bonne façon d'améliorer le pouvoir de décision des femmes en leur permettant de mieux comprendre leurs besoins et leurs possibilités.

"Je vois déjà une différence dans le village", dit Madame Biba, "la propreté s'est améliorée". D'après l'agent de santé, le nombre de cas de diarrhées a diminué de deux tiers. "Mais la plus grande différence se voit chez les femmes" ajoute Madame Biba, "elles sont plus impliquées dans la prise de décision au niveau familial et aussi au niveau du village. »

Appuyer les femmes dans leurs capacités de gestion au travers du microcrédit. Améliorer leurs connaissances sanitaires avec les pratiques familiales essentielles. Renforcer leur pouvoir de décision grâce aux sessions de communication interpersonnelle. La force du projet Unicef et de ses partenaires se situe dans la conjugaison de ces trois axes.

Joelle Onimus-Pfortner
Contact: jonimuspfortner@unicef.org

LES SEPT PRATIQUES FAMILIALES ESSENTIELLES

1. L'allaitement exclusif pendant les 6 premiers mois de la vie du nourrisson.
2. L'utilisation de moustiquaires imprégnées par les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.
3. L'utilisation des sels de réhydratation orale pour le traitement de la diarrhée au niveau familial.
4. Le lavage des mains au savon et aux moments critiques.
5. Une alimentation complémentaire de qualité pour les enfants de plus de six mois.
6. Avoir recours à des soins dans les cas de diarrhée, d'IRA et de conditions néonatales.
7. Utilisation des services préventifs, tels que la vaccination.

Quelles perspectives pour UNIFEM ?



Empowering des femmes dans la coopérative d'Iwacu - Rwanda

L'UNIFEM est le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme. Depuis sa création en 1977, il appuie techniquement et financièrement les initiatives novatrices visant à promouvoir l'émancipation de la femme et à assurer l'égalité entre les sexes. Actuellement, il œuvre pour améliorer la vie des femmes et des petites filles dans plus de 100 pays. Il aide également les femmes à se faire entendre au sein de l'organisation des Nations Unies – en soulevant des questions critiques et en militant pour la concrétisation des engagements pris en faveur des femmes.

Pour assurer la réalisation des droits des femmes et leur sécurité, l'UNIFEM s'est fixé quatre objectifs stratégiques :

- Réduire la pauvreté et l'exclusion des femmes
- Éliminer la violence contre les femmes
- Arrêter la propagation du VIH –SIDA dans la population féminine
- Élargir l'accès des femmes aux postes de responsabilité au sein des gouvernements et dans la reconstruction après un conflit.

UNIFEM au Niger

UNIFEM est actif au Niger depuis plusieurs années à travers une aide financière et technique au Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant. Il appuie aussi plusieurs organisations

Avec plus de 30 ans d'existence, le Fonds de Développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), appuie les initiatives visant à promouvoir l'émancipation de la femme. Présent dans plus de 100 pays, il est également actif au Niger. Dans son programme pays, l'UNIFEM aura deux axes spécifiques : la lutte contre la féminisation de la pauvreté ainsi que la gouvernance et la décentralisation.

de la société civile pour la sensibilisation de la population à l'égard des droits des femmes.

À l'instar des autres pays où UNIFEM est actif, l'approche au Niger est progressive. L'investissement en personnel est modéré mais vise à renforcer les liens avec les organisations du Système des Nations Unies et le Gouvernement, pour ensuite évoluer vers un engagement et un programme plus vaste.

Depuis 2008 UNIFEM a renforcé sa présence au Niger en détachant du personnel permanent. Cela a permis de travailler plus étroitement avec les institutions nigériennes, les organisations féminines et les Agences du Système des Nations Unies. Cela s'est traduit par la participation au Groupe Thématique Genre et Droits Humains, l'appui à la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre, la participation au comité de suivi du Programme Conjoint « Réduction des Inégalités et Iniquités de Genre au Niger », l'appui à la mise en place d'un cadre de concertation genre et enfance...

Lutter contre la féminisation de la pauvreté

Dans son Plan Stratégique pour l'Afrique de l'Ouest 2008-2012, UNIFEM a fait du Niger un pays prioritaire. Dans son programme pays, Unifem aura deux axes spécifiques : la lutte contre la féminisation de la pauvreté ainsi que la gouvernance et la décentralisation.

Notre stratégie s'articulera autour de 4 points :

- Renforcement des capacités institutionnelles, notamment au niveau du gouvernement et du Système des Nations Unies.
- Se fonder sur le plaidoyer pour promouvoir les réformes politiques et légales en faveur des droits de la femme.
- Promouvoir et supporter la société civile, notamment les organisations féminines; et sensibiliser les communautés de base et leaders locaux
- Soutenir la recherche et la documentation dans le genre

Une chargée de programme nationale a été recrutée pour appuyer la mise en place du programme pays. Plusieurs projets ont, par ailleurs, été élaborés en partenariat avec diverses agences des Nations Unies : l'UNFPA, la FAO, le PNUD et l'Unicef. Différents sujets seront abordés comme la budgétisation sensible au genre, le renforcement des capacités des femmes rurales et la Convention pour l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes (CEDEF).

Camille Wauters
camille.wauters@unifem.org

Le Réseautage comme stratégie pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux enfants

La santé physique et mentale mise en danger, la vie familiale et sociale perturbée : les Violences Basées sur le Genre (VBG) ont des conséquences que l'UNFPA et Oxfam-Québec tentent d'inverser. Un cadre de concertation rassemblant les intervenants en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants existe depuis 5 ans. Il rassemble près de 25 ONG, associations, ministères et partenaires techniques et financiers. Cet espace de partage des connaissances et de synergies d'actions assure une plus grande cohérence des interventions.

Un acte qui provoque ou qui est susceptible de provoquer des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques. C'est ainsi que l'UNFPA définit la violence. Le mariage précoce, le mariage forcé, les restrictions alimentaires, la claustration, l'excision, la répudiation, le gavage sont autant de Violences Basées sur le Genre (VBG) et considérées comme une violation des droits humains. C'est aussi un problème de santé publique majeur : selon la Banque Mondiale, les violences faites aux femmes de 15 et 44 ans causent plus de décès et de blessures dans le monde que le cancer, la malaria ou les accidents de circulation. Les violences ôtent aux femmes et aux enfants le droit à l'initiative. Les victimes ne peuvent pas s'épanouir en tant qu'être humain, ni participer aux actions de développement.

Au Niger, la problématique des violences basées sur le genre n'était pas abordée publiquement, jusqu'à une date récente. Le débat sur le Code de la Famille et les réserves exprimées par le Niger envers la Convention pour l'Élimination de toutes formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF) démontrent que la violence est toujours considérée comme un problème d'ordre familial et privé. En effet, les violences basées sur le genre sont gérées par des mécanismes familiaux ou communautaires (justice coutumière, religion) qui restent souvent soumis à des préjugés/pratiques discriminatoires envers les femmes. Si l'UNFPA respecte les traditions et comprend leurs significations ainsi que leurs fonctions, l'agence des

Nations Unies et Oxfam-Québec estiment toutefois qu'en matière de droits humains, la passivité est inacceptable.

Un cadre de concertation pour une action cohérente

L'UNFPA et Oxfam-Québec ont donc mis en œuvre une approche de « partnering ». En 2004, une étude a identifié les acteurs de la société civile et les partenaires les plus engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants. Le Cadre de concertation des intervenants en matière de lutte contre les violences faites aux femmes a donc pu voir le jour. Il regroupe aujourd'hui près de 25 ONG, associations, ministères et partenaires techniques et financiers. Cet espace de partage des connaissances et de synergies d'actions renforce les capacités des membres et assure une plus grande cohérence des interventions.

Le Cadre propose trois axes d'interventions principales: le plaidoyer pour un cadre législatif, la prise en charge des victimes et la mobilisation sociale.

Plaidoyer, prise en charge des victimes et mobilisation sociale

Le plaidoyer est l'une des stratégies clé du Cadre de concertation. Il s'appuie sur des fiches argumentaires inspirées par la loi sur le harcèlement sexuel et les conclusions des études et enquêtes menées sur les VBG. Il vise également la levée des réserves sur la CEDEF.



Pour la prise en charge des victimes, le Cadre de concertation conduit trois types d'activités :

- La sensibilisation sur les causes et les conséquences des violences en milieu scolaire
- La formation des agents de santé et de la police sur la prise en charge des victimes
- La formation des journalistes sur le genre, les violences et les droits humains pour mieux communiquer l'information dans les médias et permettre une meilleure visibilité des actions.

Du 25 Novembre au 10 Décembre, chaque année, le Cadre de concertation mène une vaste campagne contre les violences faites aux femmes : 16 journées d'activisme pour mobiliser et conscientiser les citoyens. Cette campagne débute avec la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et se clôture avec la Journée Mondiale de Droits Humains.

Le Cadre de concertation est donc devenu une structure de référence dans la lutte contre les violences faites aux femmes au Niger. La mise en réseau est désormais reconnue comme une stratégie efficace. Une recommandation a d'ailleurs été faite pour la mise en place d'un tel cadre, dans tous les pays africains concernés par le phénomène des Violences Basées sur le Genre.

Charlotte Nielsen et Issa Sadou
cnielsen@unfpa.org ; sadou@unfpa.org

Les clubs d'écoute pour renforcer le leadership: Un exemple de partenariat concluant

En conjuguant alphabétisation et communication, le projet DIMITRA vise à promouvoir le leadership féminin, sans pour autant marginaliser les hommes. Deux outils : les radios communautaires et les centres d'alphabétisation. Mais DIMITRA est aussi le résultat d'un partenariat efficient entre organismes locaux, bilatéraux et multilatéraux.

« C'est vraiment exaltant de s'entendre parler soi-même à la radio, nous qui pensions que celles et ceux que nous entendons ne sont pas des personnes physiques ». Djélika Doudou participe à une animation communautaire, dans le village de Zindigori, à l'ouest de Téra. Elle est membre d'un club d'écoute. Djélika est donc une bénéficiaire directe du projet pilote FAO/Dimitra: « Création de clubs d'écoute pour l'autonomisation et le leadership des femmes rurales et des jeunes des centres d'alphabétisation ».

La radio, l'arbre à palabres des femmes rurales

Un soir, au clair de lune, une animatrice diffuse un enregistrement dans le village de Zindigori. Elle avait auparavant questionné et enregistré les femmes sur des thèmes les concernant. Les femmes et les hommes du village sont venus nombreux écouter la bande de son. Profitant de cet instant d'étonnement et d'engouement, l'animatrice explique ce que peut être cette nouvelle dynamique de partage d'informations, avec l'utilisation de la radio et le centre d'alphabétisation. Ainsi est né le club d'écoute pour l'autonomisation des femmes de Zindigori et tous les autres clubs partenaires de la radio de Téra.

L'animatrice en charge de l'encadrement des femmes rurales se rend régulièrement dans ce village. Son objectif : amener les femmes à prendre la parole sur les ondes. La radio communautaire, c'est une nouvelle forme d'arbre à palabres pour des femmes rurales restées longtemps sans voix.

Ce projet a débuté en juillet 2009 et est prévu pour une période de 24 mois. Il couvre les zones de diffusion de neuf radios communautaires des régions de Tillabéri et de Dosso. Ces radios communautaires avec les centres d'alphabétisation constituent les pôles autour desquels sont tissées les activités du projet.

Les ondes et l'alphabétisation pour renforcer le leadership

Trois clubs d'écoute ont été créés dans chaque village bénéficiaire. Chaque club dispose d'un récepteur radio solaire et à manivelle. Ils sont constitués des femmes ou des jeunes qui le souhaitent, avec une femme leader désignée à leur tête. Les femmes se rassemblent dans le centre d'alphabétisation de leur village pour écouter les émissions de la radio. Elles discutent ensuite entre elles pour renforcer mutuellement leur compréhension. Elles décryptent les multiples thèmes abordés sans tabou : la santé, l'éducation, la production animale et végétale, les recettes culinaires, la démocratie, la décentralisation, la citoyenneté, la culture de la paix...

Dans leurs échanges et discussions, les femmes sont appuyées par une animatrice de la radio, un alphabétiseur ou une personne ressource. Elles produisent ensuite une synthèse. Si la thématique discutée dépasse le cadre du village, elle fait l'objet d'un enregistrement et d'une diffusion par la radio communautaire. Il arrive que les femmes convient les hommes pour leur faire part de leurs réflexions. Pour échanger dans un cadre plus large encore, les trois clubs d'écoute d'un seul village se réunissent de temps en temps. Lorsque les réactions le justifient, la radio diffuse ces échanges.

Les débats, les réflexions des femmes sont ainsi exploités, discutés, diffusés et puis écoutés par leurs sœurs des villages voisins. Petit à petit, les groupes de femmes interagissent et échangent ; le leadership féminin rural se renforce et se développe. La réactivité des femmes leaders démontrent déjà les potentialités évidentes du projet. Longtemps confinées au mutisme, elles démontrent de plus en plus leurs capacités à s'assumer et à porter haut la voix de la femme rurale.



Les hommes ont aussi leurs clubs d'écoute

Les hommes vont également créer leurs propres clubs d'écoute, en partenariat avec les clubs d'écoute féminins. Cette démarche sera menée, afin de ne pas marginaliser les femmes et d'impliquer les hommes dans cette dynamique. Dans certains villages, les groupes mixtes ne sont, en effet, pas immédiatement envisageables.

Le résultat d'un partenariat multiple

L'initiative de ces clubs d'écoute découle d'un atelier sous-régional organisé par Dimitra/FAO et l'ONG VIE Kande Ni Bayra, en décembre 2006 : « L'alphabétisation de la femme rurale comme facteur de sa propre promotion, de sa famille et celle de la scolarisation des filles ». Cette rencontre avait mis en avant le potentiel d'une mise en synergie des centres d'alphabétisation

et des radios communautaires. Le concept de Dimitra/FAO et de ses partenaires : avoir un accès approprié à l'information et à la communication pour renforcer les capacités des femmes rurales, améliorer leurs conditions de vie et leur leadership.

La Coopération Suisse, la Coopération Technique Belge, la Coopération Canadienne, l'UNFPA et la FAO/Dimitra avaient financé l'atelier de décembre 2006. Rejoints par le PNUD et l'UNIFEM, ils ont décidé de concrétiser leur initiative. L'ONG VIE Kande Ni Bayra en assure la mise en œuvre.

Farmo Ibrahim Président et Ali Abdoulaye Coordinateur
ONG VIE Kande Ni Bayra
viebayra@intnet.ne

LES RÉSULTATS ATTENDUS DU PROJET

A court terme

- 92 clubs d'écoute sont fonctionnels.
- 92 alphabétiseurs, 60 jeunes et 276 femmes leaders, sont formés à la communication participative. Les femmes et les alphabétiseurs sont formés à l'animation sociale. Les femmes et les jeunes sont formés en genre et développement.
- 9 radios sont mobilisées à Téra, Kollo, Loga, Dosso et Gaya.
- 18 agents sont formés (deux par radio).
- 9 responsables des radios concernées sont sensibilisés.
- Des modules de formation sont produits.
- 276 postes récepteurs sont opérationnels et distribués dans les centres d'alphabétisation.

- 2700 femmes et 60 jeunes prennent part au processus.
- 900 hommes prennent part au processus.

A moyen terme

- Les femmes et les jeunes des zones d'intervention du projet:
 - prennent part aux décisions dans les instances décentralisées.
 - sont sensibilisés et participent mieux à la promotion de la scolarisation des filles.
 - ont accès à l'information et s'expriment de façon citoyenne sur les problématiques les concernant.
- Les hommes sont impliqués et ont compris les enjeux d'une meilleure répartition des rôles et responsabilités de chacun.

- Des relations pérennes sont établies entre les clubs d'écoute, les centres d'alphabétisation et les radios dans les zones d'intervention.

A long terme

- Les femmes, les jeunes et les hommes des zones cibles participent pleinement au processus de développement de leur communauté et sont représentés à tous les niveaux dans les instances de prise de décision.
- Les radios sont renforcées dans leurs capacités en matière de genre. Les préoccupations, l'expérience et les centres d'intérêt des femmes sont davantage représentés dans la radio et à l'antenne.

ACTION 2: La promotion des droits humains

Promouvoir l'éducation, l'accès à la santé, la liberté de réunion ou d'expression : c'est promouvoir les Droits de l'Homme. Protéger et promouvoir ces droits, c'est l'objet même d'Action 2, un programme transversal du Système des Nations Unies. Action 2 est décliné dans plusieurs Etats membres, et notamment au Niger.

« C'est indubitablement au niveau national que les droits de l'Homme peuvent être efficacement protégés à travers une législation adéquate, un système judiciaire efficient, la mise en œuvre rigoureuse de recours (...) » déclarait Mme Khardiata Lo N'Diaye, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, lors de son discours à l'ouverture de la formation des magistrats, organisée à Niamey, en juin 2009. Cette formation portait sur les normes et mécanismes des droits humains. 40 magistrats nigériens y ont participé : l'une des activités programmées dans le cadre du projet Action 2 - Promotion des droits humains (Voir encadré). Un conseiller en droits humains a été affecté au bureau de l'équipe pays au Niger.

Action 2 a débuté au Niger en décembre 2008. Objectif : promouvoir les droits humains. L'éducation, la présomption d'innocence, l'accès à la santé, la propriété, le suffrage universel, la liberté d'expression sont des exemples de droits reconnus comme universels. Action 2 est un programme global des Nations-Unies, décliné dans plusieurs Etats-membres, notamment au Niger.

Former les magistrats et le personnel des Nations-Unies

« (...) Si nous convenons que le juge joue le rôle d'avant-garde dans la protection des droits humains, il nous appartient d'apporter notre concours à la justice afin qu'elle soit véritablement un instrument au service de tous les citoyens (...) » poursuivait Mme Khardiata Lo N'Diaye lors de son discours à Niamey. Pour permettre aux Equipes de Pays d'apporter leur concours aux mécanismes nationaux, Action 2 vise aussi à augmenter les capacités du personnel des Nations-Unies,

en matière de droits humains. Ce point d'ancrage indispensable permet ensuite d'appuyer directement les efforts des Etats membres. Une partie du personnel des Nations-Unies a donc bénéficié de formations. Action 2 cible, par ailleurs, le rapprochement des Equipes de Pays avec les mécanismes onusiens de suivi des droits de l'homme.

Sensibiliser la société civile

Mais Action 2 vise aussi la société civile. A l'occasion du 60e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, par exemple, 1500 jeunes étaient rassemblés à l'Académie des Arts Martiaux de Niamey. Mariage précoce, accès à la justice, conditions de détention : des thèmes abordés sous forme de chansons et de sketches. Quand on ne connaît pas ses droits, on est susceptible d'être abusé. Partant de ce constat, la soirée visait la sensibilisation de ces jeunes.

Le travail du gouvernement nigérien fait écho aux résultats d'Action 2. Le Niger s'est engagé en faveur de la promotion et la protection des droits humains. Le gouvernement a d'ailleurs souscrit à plusieurs instruments internationaux relatifs à cette question. La Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2012 fait également référence aux droits de l'Homme, tout comme le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF).

A l'occasion de la réunion à mi-parcours, les partenaires et les structures de l'Etat ont sollicité la reconduction d'Action 2.

Emmanuel Komi G nondoli
komi.gnondoli@undp.org

OBJECTIF GENERAL DU PROJET PROMOUVOIR LES DROITS HUMAINS

Objectifs spécifiques

- Renforcer les capacités en approche basée sur les droits humains du personnel de l'Equipe de pays et la contre partie nationale
- Former les juges des affaires civiles et coutumières sur les normes internationales en droits humains
- Opérationnaliser le Comité interministériel de rapportage aux Organes de Traités
- Promouvoir l'éducation aux droits de l'homme
- Initier un programme conjoint de l'Equipe de Pays concernant les droits humains
- Soutenir des activités de plaidoyer sur les droits humains
- Recruter un Conseiller en droits humains pour l'Equipe de Pays

Activités

- Formations sur l'approche basée sur les droits humains (Associations nigériennes de défense des droits de l'homme et personnel des Nations-Unies)
- Formations sur les différentes sources du droit et promotion efficace des droits humains (magistrats)
- Elaboration des rapports périodiques aux Organes de Traités
- Elaboration d'un manuel scolaire sur les droits humains
- Elaboration d'un programme conjoint sur les droits humains (Agence des Nations-Unies)
- Plaidoyer à l'occasion du 60e anniversaire de la Déclaration Universelle de Droits de l'Homme
- Assistance via la nomination d'un Conseiller en droits de l'homme

Organismes chargés du financement
Action 2, PNUD, UNFPA, Unicef, OHCHR

Calendrier

Décembre 2008-Décembre 2009

Liste des membres du Groupe Thématique Genre et Droits Humains

Structure	Nom	Adresse mail	Fonction au sein du GTG/DH
PNUD	1 Nadine Gbossa	nadine.gbossa@undp.org	Présidente
UNICEF	2 Salmey Bebert	sbebert@unicef.org	Vice-présidente
PNUD	3 Aissa Ouahido	aissa.ouahido@undp.org	Membre
	4 Yasmine Alem	yasmine.alem@undp.org	Membre
	5 Clarisse Ntampaka	clarisse.ntampaka@undp.org	Secrétariat
UNIFEM	6 Camille Wauters	camille.wauters@unifem.org	Secrétariat
UNICEF	7 Laura Amore	lamore@unicef.org	Membre
OCHA	8 Zinatou Boukary	boukary@un.org	Membre
PAM	9 Lawan Tahirou	lawan.tahirou@wfp.org	Membre
FAO	10 Moussa Diagoudi	moussa.diagoudi@fao.org	Membre
OMS	11 Gilles Landrivon	landrivong@ne.afro.who.int	Membre
CEA	12 Ngone Diop	ndiop@uneca.org	Membre
	13 Fatima Sissoko	fsissoko@uneca.org	Membre
Banque Mondiale	14 Paul Dossouyovo	pdossouyovo@worldbank.org	Membre
FMI	15 Chayabou Abdou	cabdou@imf.org	Membre
UNFPA	16 Issa Sadou	sadou@unfpa.org	Membre
	17 Charlotte Nielsen	cnielsen@unfpa.org	Membre
SNU	18 Komi Gnondoli	komi.gnondoli@undp.org	Membre

Photos

Cover
UNIFEM/2008/Wauters
Page 4
©Unicef Niger/ 2007/Pirozzi
©Unicef Niger/ 2007/Pirozzi
Page 7
©Unicef Niger/ 2007/Pirozzi
Page 9
PNUD Niger
Page 10
©FAO Niger/2008
Page 11
©2008/Vanormelingen

Page 13
UNICEF/2008/Bisin
UNICEF/2008/Bisin
UNICEF/2008/Pfortner
Page 14
©UNIFEM/2008/Wauters
Page 15
©UNFPA Niger/2008
Page 17
©Unicef/Pudlowski
ONG Vie/2009
ONG Vie/2009

Agenda



- Du 25 novembre au 10 décembre 2009 :
Les 16 jours d'activisme de lutte contre les violences faites aux femmes
- 3 Décembre 2009 :
Les 30 ans de la CEDEF
- Le 10 Décembre 2009 :
La journée mondiale des droits de l'Homme
- Le 8 mars 2010 :
La Journée Internationale de la Femme
- 1er au 12 mars 2010 :
Beijing + 15 ans





Dai Dai Gi ÉGALITÉ

Le magazine
du Groupe
Thématique
Genre et Droits
Humains du
SNU au Niger



Système des Nations Unies au Niger

